

Le travail après la retraite

Grant Schellenberg, Martin Turcotte et Bali Ram

Les travailleurs prennent leur retraite de diverses façons. Certains quittent un emploi de longue date, faisant une transition nette du travail aux loisirs. D'autres prennent des chemins moins directs, parfois en réduisant leurs heures de travail, en passant par une période de chômage ou en changeant d'emploi, voire de carrière à la fin de leur vie active. Il y a aussi ceux qui prennent leur retraite, puis qui reprennent le travail. Cette situation devient plus fréquente, les retraités se trouvant de plus en plus en bonne santé et munis de la formation et des compétences nécessaires pour affronter la concurrence sur le marché du travail. D'ailleurs, la demande pour leurs compétences pourrait augmenter dans les années à venir à la suite du départ à la retraite de la génération du baby-boom et de l'évolution de la population active. À partir de l'Enquête sociale générale de 2002, le présent article examine le cas des personnes qui retournent au travail rémunéré après une première retraite (voir *Source des données et définitions*).

On a demandé aux personnes retraitées si elles avaient effectué un travail rémunéré à un moment ou un autre dans le cadre d'un poste ou d'une entreprise quelconque après leur première retraite. Un peu plus du cinquième (22 %) des retraités récents ont répondu par l'affirmative¹. Une autre tranche de 4 % ont déclaré avoir cherché du travail mais ne pas avoir réussi à en trouver².

Caractéristiques liées au travail après la retraite

Diverses caractéristiques ont influé sur la probabilité d'un retour au travail après une première retraite (tableau 1). Cette probabilité était légèrement plus élevée

Grant Schellenberg et Martin Turcotte sont au service de la Division de la statistique sociale et autochtone. On peut joindre le premier au (613) 951-9580 et le second au (613) 951-2290. Bali Ram est au service de la Division de la démographie, et on peut le joindre au (613) 951-2347. On peut communiquer avec les trois auteurs à perspective@statcan.ca.

Source des données et définitions

L'**Enquête sociale générale** de 2002 a ciblé toutes les personnes de 45 ans et plus habitant dans les 10 provinces, sauf les personnes vivant dans des établissements.

Dans le cadre de l'enquête, on a utilisé une définition subjective de la **retraite** comportant plusieurs étapes. On a d'abord désigné comme *retraités* les répondants ayant déclaré que leur principale activité au cours des 12 mois précédents avait été la « retraite ». Ensuite, on a demandé aux répondants n'ayant pas indiqué la retraite comme principale activité s'ils avaient déjà pris leur retraite; ceux qui ont répondu par l'affirmative ont aussi été désignés comme retraités. On a ensuite posé une question de suivi aux répondants qui ont de nouveau répondu négativement pour examiner le sujet de manière très détaillée; ceux qui ont pu répondre par l'affirmative à une partie quelconque de cette question ont eux aussi été considérés comme des retraités. Les répondants n'ayant jamais travaillé, ceux ayant quitté la population active avant l'âge de 30 ans ou qui n'ont pas répondu aux questions concernant la retraite ont été exclus de l'étude.

Les **retraités récents** sont les personnes qui ont pris leur retraite une première fois au cours des années 1992 à 2002, et qui étaient alors âgées de 50 ans ou plus.

chez les hommes que chez les femmes (probabilité prédite de 23 % et de 15 % respectivement). La santé était aussi un facteur capital. Les retraités en état de santé passable ou médiocre étaient beaucoup moins susceptibles de retourner au travail que ceux dont l'état de santé était excellent (probabilité prédite de 12 % et de 24 % respectivement).

Le travail après la retraite était plus fréquent chez les retraités de certaines professions et industries. Ceux qui avaient occupé un poste de professionnel avaient le plus tendance à retourner au travail (probabilité prédite de 27 %); ils étaient suivis des gestionnaires et des techniciens (21 %). Ces chiffres reflètent peut-être les débouchés plus nombreux et plus attrayants qui s'offrent à ces personnes, à savoir des emplois bien rémunérés et un travail intéressant et peu exigeant physiquement.

Tableau 1 Probabilité prédite de retour au travail rémunéré chez les retraités récents

	%
Sexe	
Hommes	23
Femmes	15*
État de santé au moment de la retraite	
Excellent	24*
Très bon	19
Bon	21
Passable/mauvais	12*
Profession avant la retraite	
Gestionnaires	21*
Professionnels	27*
Techniciens	21*
Employés de bureau	20*
Ventes et services	15
Autres emplois de cols bleus	18
Métiers	17
Industrie avant la retraite	
Agriculture et primaire	19
Services publics, transport et entreposage	15
Fabrication	13*
Construction	28*
Finance, assurances, immobilier, location et location à bail; services professionnels et services aux entreprises	24
Commerce	20
Enseignement, soins de santé et assistance sociale	21
Information, culture et loisirs	32*
Services d'hébergement, de restauration et autres	17
Administration publique	24
Âge à la retraite	
50 à 59 ans	25
60 à 64 ans	13*
65 et plus	18*
Type d'emploi avant la retraite	
Employés	19
Travailleurs autonomes	19
Quelques raisons du départ à la retraite	
Mesure incitant à la retraite anticipée	
Oui	27*
Non	18
N'aimaient plus leur travail	
Oui	28*
Non	18
Retraite financièrement possible	
Oui	17*
Non	23

Source : Enquête sociale générale, 2002

* Différence significative par rapport au groupe de référence, $p < 0,05$.

Les probabilités ont été obtenues en attribuant la valeur moyenne aux covariables.

Nota : D'autres variables, dont l'état matrimonial, le statut en matière d'immigration et la perception d'un revenu de pension, n'étaient pas liées de manière significative à la probabilité de retour au travail rémunéré et elles ont donc été omises du modèle.

À l'échelle sectorielle, les retraités des domaines de l'information, de la culture et des loisirs ainsi que ceux de la construction étaient les plus enclins à réintégrer les rangs de la population active. L'emploi dans le secteur de la construction est souvent axé sur des projets, de sorte que les retraités de ce secteur peuvent plus facilement trouver des emplois temporaires rattachés à des projets spécifiques. De plus, les plombiers, les charpentiers, les électriciens et les travailleurs d'autres métiers spécialisés peuvent être bien placés pour arrondir leur revenu de retraite en travaillant à leur propre compte. En fait, 31 % des retraités de l'industrie de la construction étaient travailleurs autonomes avant leur première retraite, contre 17 % de l'ensemble des retraités.

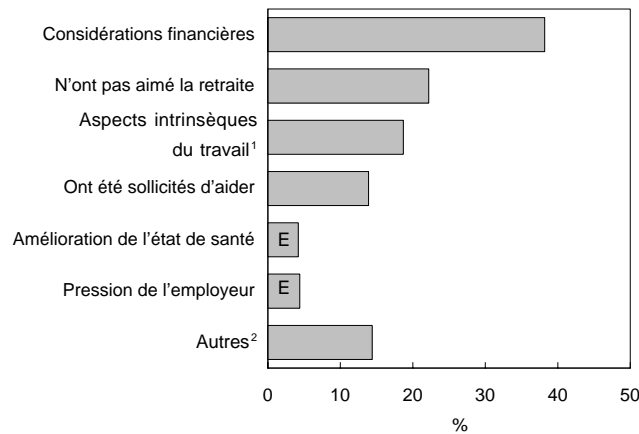
La probabilité d'un retour à un emploi rémunéré était également liée à l'âge. Les personnes ayant pris leur retraite une première fois avant l'âge de 60 ans étaient plus susceptibles de retourner au travail que celles ayant pris leur retraite ultérieurement. Les retraités de moins de 60 ans étaient sans doute préoccupés par leurs préparatifs financiers ou bien ils n'étaient psychologiquement pas encore prêts à la retraite.

Enfin, la probabilité du travail après la retraite était liée à des motifs de retraite particuliers, notamment, par exemple, le fait d'être incité à prendre une retraite anticipée et le fait de ne plus aimer son travail. Dans ce dernier cas, le travail après la retraite peut témoigner des efforts de certaines personnes d'entamer une nouvelle carrière ou de trouver un emploi dans un milieu de travail plus satisfaisant. En outre, les personnes ayant pris leur retraite pour des raisons autres que financières étaient plus susceptibles de retourner au travail, vraisemblablement pour essayer d'améliorer leur situation financière.

Raisons du travail après la retraite

On a demandé aux retraités retournant occuper un emploi rémunéré pourquoi ils l'avaient fait. Bien que l'aspect financier ait été le plus souvent mentionné, il a été cité par 38 % des répondants, soit beaucoup moins que la moitié (graphique). Cela donne à penser que les raisons non financières étaient tout aussi importantes. En effet, 22 % des retraités ont repris le travail parce qu'ils n'aimaient pas la retraite, 19 % ont cité la satisfaction intrinsèque que procure le travail (tâches stimulantes, contacts sociaux, le sentiment d'accomplir quelque chose), et 14 % estimaient qu'on avait besoin d'eux ou qu'ils voulaient aider. Dans

Graphique L'aspect financier est de loin la raison la plus fréquente du retour au travail



Source : Enquête sociale générale, 2002

1 Contacts sociaux, le désir de relever des défis, la volonté de se sentir utile, par exemple.

2 Incluent le fait de ne plus avoir à s'occuper de quelqu'un, et la pression familiale.

l'ensemble, 55 % ont cité au moins une de ces trois raisons non financières. Moins de 5 % ont évoqué d'autres considérations, telles que les pressions de membres de la famille, l'amélioration de leur santé ou le fait qu'ils ne devaient plus prendre soin de quelqu'un.

La probabilité de retourner au travail pour des raisons financières ne variait pas selon le sexe ou le niveau de scolarité (tableau 2). Par contre, les retraités ayant volontairement pris leur retraite et ceux l'ayant pris involontairement affichaient des différences notables à cet égard : l'aspect financier a été cité plus souvent par ceux ayant quitté leur travail involontairement (54 % contre 33 %). Parallèlement, les personnes ayant pris leur retraite pour des raisons de santé, de réduction des effectifs ou de chômage étaient plus enclines de retourner au travail pour des raisons financières.

Parmi les 4 % de retraités récents ayant cherché un emploi en vain, 40 % ont dit vouloir retourner au travail pour des raisons financières, 39 % pour des raisons non financières, et 22 % pour des raisons à la fois financières et non financières.

Tableau 2 Motifs du retour au travail après la première retraite chez les retraités récents¹

	Consi- dérations financières	Aspects intrinsè- ques du travail	N'ont pas aimé la retraite
		%	
Sexe	38	19	22
Hommes	38	21	19
Femmes	38	15	27
Niveau de scolarité			
Inférieur au secondaire	37 ^E	19 ^F	23 ^F
Secondaire	38	16 ^E	28 ^E
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	38	18 ^E	18 ^E
Diplôme d'université	39	21 ^E	19 ^F
Nature de la retraite			
Volontaire	33	21	19
Involontaire	54	12 ^E	30 ^E
Quelques raisons de la première retraite			
Financièrement possible	31	20	22
Voulaient faire autre chose	32	21	19 ^F
N'aimaient plus leur travail	37 ^E	18 ^E	18 ^E
Santé	52	11	17 ^E
Réduction d'effectifs	51	12	34 ^E
Chômage	68	F	F

Source : Enquête sociale générale, 2002

1 Les trois premières raisons

Heures travaillées après la retraite

Bon nombre de retraités qui sont retournés occuper un emploi rémunéré l'ont fait à temps partiel (moins de 30 heures par semaine), à savoir 37 % des hommes et 58 % des femmes (tableau 3). Les personnes ayant à l'origine pris leur retraite à 60 ans ou plus étaient plus susceptibles de travailler à temps partiel que celles qui avaient pris leur retraite avant 60 ans.

Les préférences en matière d'heures de travail varient le plus chez les hommes et les femmes au niveau de scolarité élevé. La différence de la fréquence de travail à temps partiel entre les hommes et les femmes ayant un niveau de scolarité secondaire ou moindre (10 à 12 points de pourcentage) était beaucoup plus réduite que dans le cas des titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires (26 points de pourcentage) ou d'un grade universitaire (33 points).

Tableau 3 Retraités récents étant retournés au travail rémunéré à temps partiel

	Les deux sexes	Hommes	Femmes
		%	
Total	45	37	58
Âge à la première retraite			
50 à 59 ans	41	31	59
60 à 64 ans	48 ^E	46 ^E	52 ^E
65 ans et plus	55 ^E	49 ^E	67 ^E
Niveau de scolarité			
Inférieur au secondaire	40 ^F	36 ^F	48 ^F
Secondaire	51	47 ^E	57 ^E
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	49	36 ^F	62 ^F
Diplôme d'université	38	27 ^E	60 ^F

Source : Enquête sociale générale, 2002

Enfin, le travail après la retraite impliquait souvent une baisse du nombre d'heures travaillées dans le cas des retraités qui travaillaient juste avant leur première retraite. Pratiquement tous les hommes qui sont retournés exercer un emploi rémunéré travaillaient à temps plein avant leur première retraite. Plus du tiers d'entre eux, toutefois, sont passés à un horaire à temps partiel lorsqu'ils ont repris le travail après la retraite. Parallèlement, chez les femmes, plus de la moitié (55 %) de la proportion de 86 % de celles travaillant à temps plein avant leur première retraite sont passées à un horaire à temps partiel lorsqu'elles sont retournées au travail. Cela donne à penser que nombre de travailleurs qui envisagent la retraite seraient disposés à continuer à travailler s'ils pouvaient le faire à temps partiel³.

Conclusion

En général, le travail après la retraite a été plus fréquent chez les personnes qui avaient à l'origine pris leur retraite dans la cinquantaine et qui étaient bien placées pour réintégrer la main-d'œuvre. Ces personnes étaient en bonne santé, avaient un niveau de scolarité postsecondaire ainsi qu'une expérience et des compétences très utiles, souvent acquises dans le cadre d'un emploi antérieur, dans un poste de professionnel ou de gestion⁴. Si les considérations financières avaient motivé certaines personnes à trouver un emploi, ce sont les aspects intrinsèques du travail qui avaient de l'importance pour d'autres.

Ces données portent à penser qu'à l'avenir, un certain nombre de facteurs pourraient influencer sur la fréquence du travail après la retraite au Canada, dont l'augmentation du niveau de scolarité. En effet, la proportion de personnes âgées de 55 à 64 ans ayant un diplôme d'études postsecondaires est passée de 25 % à 48 % entre 1990 et 2004, tandis que le pourcentage de personnes ayant une scolarité inférieure au secondaire a diminué, passant de 54 % à 27 % (Statistique Canada, 2005)⁵. La prochaine cohorte de retraités sera donc très instruite et munie des compétences voulues pour réintégrer la population active après la retraite si elle décide de le faire.

De plus, les prochains retraités seront en meilleur état de santé durant leurs années de retraite que leurs prédécesseurs. D'après une étude récente de Statistique Canada comparant l'état de santé des personnes âgées de 50 à 67 ans (ainsi que celles d'autres groupes d'âge) en 1978-1979 et en 1996-1997, « la baisse de la mortalité en général et de la mortalité liée aux maladies cardiovasculaires en particulier, ainsi que le risque plus faible de maladie cardiaque, d'hypertension, d'arthrite et de limitation des activités laissent entendre que les générations récentes sont en meilleure santé que celles qui les ont précédées » (Chen et Millar, 2000, p. 23). Il en ressort que peu de retraités voulant réintégrer la main-d'œuvre auront à faire face à des considérations de santé.

Enfin, contrairement aux retraités des années 1990, ceux des années à venir auront affaire à un marché de travail où leurs compétences feront l'objet d'une forte demande. Avec les perspectives d'emploi supérieures qui s'offriront, les travailleurs âgés qui autrement choisiraient de prendre leur retraite après une longue carrière pourront plutôt tirer parti de la possibilité d'un changement de carrière.

D'un autre côté, les retraités des années à venir seront de plus en plus des femmes, étant donné leur participation accrue au marché du travail au cours des dernières décennies. En effet, parmi les personnes de 45 à 54 ans travaillant toute l'année à temps plein en 2000, 46 % étaient des femmes, contre 29 % en 1980. Si les femmes approchant maintenant de la retraite affichent les mêmes tendances que celles qui avaient pris leur retraite entre 1992 et 2002, c'est-à-dire si la fréquence du travail après la retraite parmi elles demeure inférieure à celle des hommes, alors la proportion des nouveaux retraités qui réintégreront la main-d'œuvre n'augmentera peut-être pas aussi rapidement.

■ Notes

1 On a demandé aux répondants retraités quel mois et quelle année ils avaient pris leur retraite une première fois et, s'ils avaient par la suite occupé un emploi rémunéré, quel mois et quelle année ils avaient pris leur retraite la dernière fois. Dans certains cas, le mois et l'année de leurs première et dernière retraites étaient identiques, ce qui a suscité un doute quant à la question de savoir s'ils avaient vraiment assez travaillé après la retraite. Si l'on exclut ces répondants, la fréquence du travail après la retraite passe de 22 % à 20 %. Dans la présente étude, l'analyse du travail après la retraite porte sur tous les répondants qui ont déclaré avoir exercé un emploi rémunéré après leur retraite initiale (c'est-à-dire le chiffre de 22 %).

2 La majorité de ces chercheurs d'emploi (63 %) ont cité le chômage ou une réduction des effectifs comme motif de leur retraite initiale. Les données sur les personnes ayant cherché un emploi mais n'en ayant pas trouvé ne figurent pas ici, car le nombre restreint de répondants limite la possibilité de comparaisons fiables des caractéristiques démographiques et celles du marché du travail.

3 Hormis les heures de travail, l'Enquête sociale générale de 2002 n'a pas recueilli de données sur le genre d'emploi occupé par les retraités qui ont réintégré la

main-d'œuvre. Les enquêtes longitudinales, telles que l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, sont plus adéquates lorsqu'il s'agit d'explorer les changements au fil du temps.

4 Plus précisément, sur l'ensemble des retraités récents ayant réintégré la main-d'œuvre, 64 % avaient initialement pris leur retraite avant l'âge de 60 ans, 63 % étaient en très bonne ou excellente santé, 54 % détenaient un diplôme d'études postsecondaires, et 39 % avaient déjà occupé un poste d'emploi professionnel ou de gestion.

5 L'effectif absolu de travailleurs âgés ayant un niveau de scolarité inférieur au secondaire a lui aussi diminué, passant de 1,3 million à 909 000 entre 1990 et 2004.

■ Documents consultés

CHEN, Jiajian, et Wayne J. MILLAR. « Les générations récentes sont-elles en meilleure santé? », *Rapports sur la santé*, printemps 2000, vol. 11, n° 4, p. 9 à 26.

STATISTIQUE CANADA. *Revue chronologique de la population active*, 2005, CD-ROM.